

FORMATION DELTA IMPORT / EXPORT PRODUITS ÉNERGÉTIQUES

DUREE : 1 JOUR – 7 HEURES PAR JOURNÉE DE FORMATION

SOMMAIRE DETAILLE DE LA FORMATION

I. PRÉSENTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

- A. MISSIONS DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
- B. ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
- C. POUVOIRS DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
- D. CHIFFRES CLEFS DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

II. LE DEDOUANEMENT – PROCESSUS GLOBAL

- A. LES ETAPES CLES
- B. LES DECLARATIONS ASSOCIEES

III. L'AVANT DEDOUANEMENT

- A. Ics2
- B. ANTES
- C. LE DEPOT TEMPORAIRE

IV. LE DEDOUANEMENT

- A. LE CALENDRIER
- B. LE DOUBLE RUN
- C. LES REGIMES DOUANIERS
- D. LES REFERENTIELS

V. DELTA I/E

- A. LE MODE EDI OU DTIE
- B. LA RELATION DECO OU L'EVOLUTION DES RELATIONS INFORMATIQUES
- C. LA DECLARATION EN DOUANE EN UN TEMPS OU DEUX TEMPS
- D. LE GUIDE OPERATEUR DU DEPOT D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION SDE
- E. LA DECLARATION SIMPLIFIEE
- F. LA DECLARATION COMPLEMENTAIRE
- G. LA DECLARATION SIMPLIFIEE AVEC VALEUR PROVISOIRE

VI. LA NOUVELLE DECLARATION STANDARD OU DEC

- A. GUIDE DESCRIPTIF DE LA NOUVELLE DECLARATION EN DOUANE
- B. TABLEAU DES CORRESPONDANCES ENTRE LES CASES DU DAU ET LES DONNEES DE LA NOUVELLE DECLARATION EN DOUANE STANDARD
- C. LES RUBRIQUES DE LA DECLARATION
- D. TABLEAU SYNTHETIQUE DE LA DECLARATION EN DOUANE EN VERSION DTI

VII. LE PROCESSUS DE VALIDATION

VIII. LA PROCEDURE DE SECOURS

- A. DECLENCHEMENT D'UNE ALERTE LORS D'UN DYSFONCTIONNEMENT DE DELTA IMPORT
- B. PROCEDURE DE SECOURS A L'IMPORTATION AVEC L'SERVICE EN LIGNE DELTA IMPORT
- C. LE DEPOT DE LA DECLARATION
- D. L'AVANTAGE D'ETRE OPERATEUR AGREED
- E. MAINLEVEE EN CAS DE PRESENTATION DES MARCHANDISES DANS LES LOCAUX AGREED
- F. MAINLEVEE HORS CAS DE PRESENTATION DES MARCHANDISES DANS LES LOCAUX AGREED
- G. LA REINTEGRATION DES DECLARATIONS

IX. LES DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT

X. LA RECTIFICATION OU L'INVALIDATION

XI. L'ARCHIVAGE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : Maîtrise des procédures, régimes douaniers et de la réglementation des importations et des exportations

PUBLIC : Consultant, déclarant, responsable logistique douane, revendeurs

MÉTHODE : Théorie, mise en situation professionnelle, échanges

PRÉREQUIS : Expérience dans les domaines de l'importation et de l'exportation.
Entretien préalable avec le Responsable Pédagogique afin de valider les prérequis

ÉVALUATION : Questions / Réponses, partage d'expérience et QCM en fin de formation

HORAIRES : 9H à 17H (pause déjeunée d'1H incluse)

FORMATION INTER-ENTREPRISE :

LIEU : NANTES (44) ou visioconférence

Coût par stagiaire et par journée de formation :
750€ HT

(3 inscrits minimum pour la tenue de la formation)

FORMATION INTRA-ENTREPRISE :

Individuelle : 1500€/1 journée

Intra-entreprise / sur mesure : 2600€/1 journée (2 à 10 personnes).

Pour toute demande, veuillez nous contacter

INTERVENANT : M. Alain ROUX

Expertise Douane Produits Énergétiques

COORDONNEES :

4 Boulevard Allard – CS24184

44184 NANTES CEDEX

Tel : 06 19 05 49 42

formation@sadpe.fr

NIVEAU DE FORMATION : Expert

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour étudier la faisabilité

DELAI D'ACCES : Entre 1 et 3 mois entre la prise de la commande et la réalisation de la formation